



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2020 À 19 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Mia Lacroix, présidente et parent
Monsieur Justin Fortin, vice-président et parent
Madame Geneviève Houle, parent
Monsieur Germain Pitre, parent
Madame Martine Ruel, représentante du personnel enseignant
Madame Mireille Moreau, représentante du personnel enseignant
Madame Geneviève Mailloux, technicienne service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Madame Vicky Bouchard, directrice

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Julie Pronovost, représentante du personnel de soutien

1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION

- 1.1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
Le quorum est constaté et la rencontre débute à 19 h 04.
- 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Il est proposé par monsieur Justin Fortin et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 19-20-18

- 1.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2019
Il est proposé par monsieur Justin Fortin et résolu :
QUE le procès-verbal du 11 novembre 2019 soit adopté

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 19-20-19

2.0 Points de décision

2.1 Répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées

Madame Vicky Bouchard annonce la mise en place d'un nouveau poste de TES à 20 heures/semaine, et le poste existant passant à 35 heures/semaine. De plus, un nouvel éducateur a été engagé au service de garde, ce qui libère la technicienne pour du travail de bureau.

Il est proposé par madame Mia Lacroix et résolu :

QUE la répartition des montants soit adoptée

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 19-20-20

2.2 Choix du photographe scolaire

Les photos ont été réussies, Madame Vicky Bouchard souligne que seulement 1 élève a dû refaire sa photo. Que la température fraîche a été soulignée comme problématique, ainsi que l'ordre sera à modifier afin de ne pas placer les maternelles en premier.

Pour l'an prochain, les critères sont :

- ristourne
- possibilité d'extérieur
- fratrie
- naturel / décor réel.

Une compagnie suggérée : Boîte blanche

Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :

QUE le choix du photographe pour l'an prochain soit fait en fonction des critères suggérés, et adopté

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 19-20-21

2.3 Aide aux parents : choix de la conférence

Le 21 avril et le 5 mai sont suggérés, on souligne de vérifier avec la Ville afin de choisir la meilleure date (pièce de théâtre?).

Thème : « Être parent »

Il est proposé par monsieur Justin Fortin et résolu :

QUE la conférence « Être parent » soit présentée aux parents, et adoptée

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 19-20-22

3.0 Période de questions du public

Aucune question

4.0 Points d'échange et d'information

4.1 Classe de maternelle 4 ans

Services éducatifs de l'éducation préscolaire pour des élèves de 4 ans | Consultation

En vertu de l'article 37.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement est consulté par la commission scolaire, lorsque celle-ci souhaite dispenser dans l'école, des services éducatifs de l'éducation préscolaire.

Le Service de l'organisation scolaire a informé la Vicky Bouchard, directrice de l'école Georges-Etienne-Cartier qu'il est envisagé d'ouvrir un groupe d'éducation préscolaire pour des élèves de 4 ans, dans l'école dès la prochaine rentrée scolaire.

Le directeur/la directrice indique quels seraient les locaux utilisés et quelles seraient les modalités mises en place pour accueillir ces élèves de 4 ans.

Si le nombre de demandes d'inscription était plus élevé que le nombre de places disponibles, les critères pour choisir les élèves sont prévus à la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves.

Les membres échangent au sujet de ce projet.

L'indice socio-économique du milieu (cote 7) nous permet de croire que toutes les familles ne peuvent s'offrir un service de garde avec un programme éducatif.

Il n'y a pas d'installation en CPE à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Germain Pitre, il est résolu à l'unanimité:

DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à la commission scolaire concernant son intention d'ouvrir un groupe d'éducation préscolaire pour des élèves de 4 ans, dans l'école dès la prochaine rentrée scolaire.

De transmettre les commentaires suivants

- L'ouverture du groupe d'éducation préscolaire pour des élèves de 4 ans ne doit pas demander l'utilisation des services complémentaires réguliers de l'école.
- Elle doit venir avec un niveau de service et de soutien adéquats selon le nombre d'élèves inscrits afin de bien répondre à leurs besoins.
- L'organisation du service de garde doit favoriser un encadrement flexible et adéquat pour de petits enfants de 4 ans.

4.2 Travaux au secrétariat

On souligne l'importance de penser à insonoriser les bureaux en périphérie de la photocopieuse, ventilation, climatisation.

4.3 Mise à jour du budget 19-20

Vicky Bouchard présente une mise à jour du budget 2019-2020.

4.4 Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves 2020-2021

Les priorités d'inscription des élèves de la maternelle 4 ans sont :

- référé par un organisme partenaire
- tirage au sort parmi ceux qui n'ont pas accès à un milieu de garde

4.5 Correspondance

Aucune correspondance

4.6 Parole à la représentante du comité de parents

4.7 Parole à la technicienne du service de garde

Mise en place de périodes de devoirs libres au service de garde à raison de 4 soirs par semaine. Vicky Bouchard propose d'informer les parents via l'Info-Parents.

Une nouvelle logistique est mise en place (séparés par groupe d'âge en locaux) ainsi qu'une planification des activités affichées sur le babillard (ainsi que les œuvres des élèves).

Mia Lacroix souligne que l'apport de Geneviève Mailloux au service de garde est grandement bénéfique et apprécié par les jeunes et les parents.

4.8 La vie à l'école

Madame Mireille Moreau souligne la réussite du déjeuner de Noël ainsi que la vente de livres usagés des élèves de la classe de 3^e année.

Madame Mia Lacroix souligne que le concours « Cochon dingue » serait intéressant (demande à faire par les enseignants).

4.9 Autres sujets :

4.9.1 Communication déficiente

Madame Geneviève Houle souligne que la communication a été déficiente lors d'un incident, autobus enlisé dans un fossé un matin de mauvaises conditions routières. Les parents ont été avisés par courriel seulement.

5.0 Levée de l'assemblée

Madame Mia Lacroix propose la levée de l'assemblée à 20 h 44.

CÉ # 19-20-24

Madame Vicky Bouchard
Direction

Madame Mia Lacroix
Présidente du CÉ